

## Quelle politique pour la normalisation des TIC ? *La Commission Européenne s'interroge*

C'était en ce 24 Mai 2007 à Bruxelles que la Commission Européenne (DG Entreprise) présentait les résultats d'une étude lancée en 2005 sur les besoins d'une politique spécifique pour la normalisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en Europe, dans le cadre d'un atelier ouvert à l'ensemble des parties intéressées : industrie, administrations, utilisateurs, associations de consommateurs, organismes de normalisation officiels ou non. Une centaine de personnes pour ce débat animé autour des quelques dix recommandations figurant au rapport de cette étude. Notons que suite à ces discussions, le rapport final devrait être publié en Juillet, soumis à une consultation publique et donnera lieu finalement à l'organisation d'un colloque ouvert à tous, et où seront présentées les grandes lignes de la politique future pour la normalisation des TIC en Europe. Atelier qui présente une bonne description de l'état de l'art, mais atelier, un peu décevant, cependant, bien qu'il faille noter que cette fois, l'enquête a véritablement été ouverte à tous les acteurs, mais atelier qui n'apporte malheureusement que très peu d'éléments nouveaux de réflexion.

En particulier, il ne présente pas de scénarios pour une politique européenne spécifique pour la normalisation des TIC. De façon générale les commentaires, très consensuels, ont porté sur le fait que la référence aux "standards" dans la directive marché public ne doit pas spécifier : normes européennes mais tout simplement normes et standards. Il y a une volonté très nette de donner aux spécifications élaborées dans les consortium comme OASIS la même valeur qu'à des normes élaborées dans les organismes officiels (CEN par exemple). Ceci naturellement pose un problème de positionnement des organismes européens de normalisation et aussi de compétence reconnue des organismes non officiels. Il a été, par exemple, suggéré d'essayer d'établir selon quels critères un consortium ou un forum pourrait être considéré comme produisant des spécifications suffisamment valables pour être reconnues comme références. De même, pour permettre aussi une meilleure prise en compte des utilisateurs,

il a été tenté d'établir une différenciation des différents types d'utilisateurs, allant des sociétés, aux administrations, aux consommateurs.... ) Sur le plan des structures, il est suggéré (cela avait été aussi une suggestion il y a plus de 10 ans lors d'une étude sur les mêmes sujets) de créer un groupe de haut niveau qui définirait les stratégies de normalisation à adopter. De plus, et afin de répondre à l'exigence absolue de tous pour un processus d'attribution de mandats de normalisation totalement transparent, le SOGITS (Senior Official's Group for IT Standardization), qui fut autrefois le comité où, l'ensemble des pays membres étaient représentés et où se décidait l'attribution des mandats de normalisation, pourrait être "ressuscité". De façon générale, aux yeux de l'auditoire, la formation à la normalisation, bien qu'effleurée n'a pas trouvé la place qu'elle mérite dans le rapport et ses recommandations, non plus d'ailleurs que les problèmes de propriété intellectuelle - IPR - Intellectual Property Rights ( qui, il est vrai ne figurait pas pleinement dans l'étude à réaliser, ce qui est une faute car le problème est évidemment majeur)

L'éternel problème de la mise à disposition gratuite des normes a été de nouveau soulevé, bien qu'aucune solution réaliste ne soit proposée : il va sans dire que si cette mesure était adoptée, c'est tout le "business model" des organisations officielles de normalisation qu'il faudrait revoir. Ce qu'il faut retenir cependant de l'ensemble des débats, c'est que le système européen de normalisation malgré ses imperfections n'est pas si mauvais que cela, que le rôle des consortia doit être vu de façon plus positive et qu'entre les organismes officiels et non officiels il doit s'agir plus de partenariat que de concurrence.

En conclusion : pas grand chose de nouveau à l'horizon mais une compréhension mutuelle des différents acteurs du système en nette amélioration et une plus grande ouverture dans le processus de consultation. Dommage que l'on ait pas de scénario en vue !

Le projet de rapport final et son résumé peuvent être consultés sur [www.ictstandardization.com](http://www.ictstandardization.com)

.....**Françoise BOUSQUET**



Vous êtes un lecteur de **VendrEDI**


Nous souhaitons mieux vous connaître pour mieux répondre à vos attentes.

Merci, de nous accorder quelques minutes pour répondre aux questions posées sur les échanges électroniques professionnels (EEP).

Accès au formulaire cliquer ici  [SONDAGE](#). Merci d'avance !

Etienne Pelletier



Ce numéro de VendrEDI lettre de crEDible a été adressé à 1.963 abonnés. Pour écrire :   
Voir également : <http://www.credible.asso.fr/>  
Tous les numéros de vendrEDI peuvent être téléchargés à : <http://www.actimum.com/acvendredi.htm>